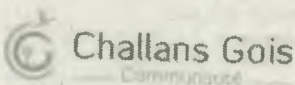


## Avis administratifs



### Procédure de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Beauvoir-sur-Mer

#### AVIS

Par délibération du conseil communal de Beauvoir-sur-Mer, le 17 septembre 2019, M. le Président de Challans Gois Communauté a décidé d'engager la première procédure de modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de Beauvoir-sur-Mer en vertu de l'article L.153-45 du Code de l'urbanisme, selon une procédure dite «simplifiée».

La modification doit permettre de rectifier une erreur matérielle du report de la zone rouge du PPRL sur le plan de zonage. En effet, sur le fond de l'impasse du Château (secteur pavillonnaire / lotissement), une tâche rouge apparaît alors qu'elle n'existe pas sur les plans de zonage réglementaire du PPRL approuvé le 30 décembre 2015.

Le projet de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme de Beauvoir-sur-Mer, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées sont mis à la disposition du public, auprès du service urbanisme, mairie de Beauvoir-sur-Mer, place de l'Hôtel-de-Ville, à Beauvoir-sur-Mer (85230), (jours fériés exceptés) du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, les lundis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00, du 14 octobre 2019 au 15 novembre 2019 inclus et consultables sur le site internet, rubrique «enquêtes publiques».

«<https://www.challansgois.fr/nos-projets/enquetes-publiques/>».

Un registre ouvert par M. le Président de la communauté de communes permettant au public de formuler ses observations sera également mis à disposition du public, selon les mêmes modalités.

En outre, toute personne pourra adresser ses observations par écrit à M. le Président de la communauté de communes à l'adresse suivante : M. le Président, projet de modification n° 1 du PLU de Beauvoir-sur-Mer, service urbanisme, place de l'Hôtel-de-Ville, BP 46, 85230 Beauvoir-sur-Mer, ou par voie électronique, à l'adresse suivante : [urbanisme@mairie-beauvoirsurmer.fr](mailto:urbanisme@mairie-beauvoirsurmer.fr)

À l'issue de l'enquête, le projet de PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil communal.

Le Président  
de Challans Gois Communauté

Préfecture de LA VENDÉE  
Extension d'un élevage de volailles  
sur la commune  
de Saint-Aubin-la-Plaine

#### AVIS

### Commune de L'AIGUILLON-SUR-VIE Approbation de la modification n° 1 du Plan local d'urbanisme

#### AVIS

Par délibération en date du 24 septembre 2019 le conseil municipal de L'Aiguillon-sur-Vie a décidé d'approuver la modification n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU).

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de L'Aiguillon-sur-Vie à compter du 30 septembre 2019.

### Préfecture de la VENDÉE Prise d'eau de la retenue de l'Angle Guignard

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté préfectoral n° 19-DRCTAJ/1475 du 19 septembre 2019, il sera procédé pendant 16 jours consécutifs, soit du mardi 22 octobre 2019 à 14 h 00 (heure d'ouverture de l'enquête) au mercredi 6 novembre 2019 à 12 h 00 (heure de clôture de l'enquête) à une enquête publique unique :

- préalable à la déclaration d'utilité publique portant sur la révision des périmètres de protection de la retenue de l'Angle Guignard utilisée pour la protection d'eau potable,
- préalable à l'autorisation de prélèvement d'eau et de rejet dans le milieu naturel au titre de la législation sur l'eau et les milieux aquatiques et marins, sur la commune de La Réorthe,
- parcellaire en vue de déterminer les terrains qui seront assujettis aux servitudes afférentes aux périmètres de protection susvisés.

M. Jean-Marie Barcat, directeur retraité du PACT Vendée, commissaire enquêteur est nommé par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à ladite enquête et siègera à la mairie de La Réorthe.

Le dossier papier présenté par Vendée Eau, ainsi que les registres d'enquête unique concernant l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, l'enquête parcellaire et l'enquête publique au titre de la loi sur l'eau seront déposés en mairies de La Réorthe (siège de l'enquête) et Chantonnay, pendant toute la durée de l'enquête.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies, et consigner ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet.

Le dossier en version numérique est également consultable gratuitement en ces lieux sur un poste informatique, pendant ces mêmes horaires et pendant toute la durée de l'enquête.

M. Barcat recevra en personne les observations écrites et orales du public de la manière suivante :

Mairies, dates, horaires des permanences :

La Réorthe : mardi 22 octobre 2019, 14 h 00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 18 h 00,

Chantonnay : mercredi 30 octobre 2019, 9 h 00 à 12 h 00,

La Réorthe, mercredi 6 novembre 2019,

#### RENAUD YANNICK

EURL au capital de 10 euros  
Siège social : 7, Impasse Bach  
85260 L'HERBERGEMENT  
087 438 RCS La Roche-sur-Yon

#### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 30 juillet 2019, l'associé l'é, statuant au vu du rapport du liquidateur :

1. a mandat, la répartition du produit net et de la liquidation,
2. proncé la clôture des opérations de liquidation.
3. comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Il sera fait au RCS de La Roche-sur-Yon.

Les  
res  
la  
www  
entr  
bre  
ne  
le 21  
à 12

Pour avis.

#### LIQUIDATION DE FONDS DE COMMERCE

Acte reçu par Me Gilles Perrine, notaire titulaire d'un office à Noirmoutier-en-l'Île (Vendée), le 21 septembre 2019, enregistré à Challans, le 25 septembre 2019, sous 2019 N 01670, a été créé un fonds de commerce et arrêté l'installation dépannage, entre-prises sanitaires, électricité, couverture, guerie exploité à La Guéridon (85680), 2, impasse de la Fasson-Zac des Mandeliers, par la société à responsabilité limitée au de 9 146,94 euros, dont le siège est à La Guéridon (85680), 2, impasse de la Fasson-Zac des Mandeliers, identifiée au Siren sous le numéro 916 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon à la société dénommée soit Gautier-Carre, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, section siège est à La Guéridon (85680), sardinechard, ZA Les Mandeliers, identifiée au Siren sous le numéro 619 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Le fonds de commerce est propriétaire du fonds de commerce à compter du jour de la signature Le dose. L'entrée en jouissance a eu lieu le 23 septembre 2019.

La cession est consentie et acceptée par le cédant et le preneur, le prix principal de trente-cinq mille euros (35 000 euros).

Les positions, s'il y a lieu, seront transférées en la forme légale dans les virements de la dernière en date des inscriptions habilitées par la loi, en l'office notarial de Gilles Heytienne à Noirmoutier-en-l'Île (85680), 2, impasse de la Fasson-Zac des Mandeliers, à La Roche-sur-Yon, dont le domicile a été élu à cet effet.

Le fonds de commerce est propriétaire du fonds de commerce à compter du jour de la signature Le dose. L'entrée en jouissance a eu lieu le 23 septembre 2019.

La cession est consentie et acceptée par le cédant et le preneur, le prix principal de trente-cinq mille euros (35 000 euros).

Les positions, s'il y a lieu, seront transférées en la forme légale dans les virements de la dernière en date des inscriptions habilitées par la loi, en l'office notarial de Gilles Heytienne à Noirmoutier-en-l'Île (85680), 2, impasse de la Fasson-Zac des Mandeliers, à La Roche-sur-Yon, dont le domicile a été élu à cet effet.

#### LIQUIDATION DE FONDS DE COMMERCE

Acte reçu par Me Gilles Perrine, notaire titulaire d'un office à Noirmoutier-en-l'Île (Vendée), le 21 septembre 2019, enregistré à Challans, le 25 septembre 2019, sous 2019 N 01670, a été créé un fonds de commerce et arrêté l'installation dépannage, entre-prises sanitaires, électricité, couverture, guerie exploité à La Guéridon (85680), 2, impasse de la Fasson-Zac des Mandeliers, par la société à responsabilité limitée au de 9 146,94 euros, dont le siège est à La Guéridon (85680), 2, impasse de la Fasson-Zac des Mandeliers, identifiée au Siren sous le numéro 916 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Le fonds de commerce est propriétaire du fonds de commerce à compter du jour de la signature Le dose. L'entrée en jouissance a eu lieu le 23 septembre 2019.

La cession est consentie et acceptée par le cédant et le preneur, le prix principal de trente-cinq mille euros (35 000 euros).

Les positions, s'il y a lieu, seront transférées en la forme légale dans les virements de la dernière en date des inscriptions habilitées par la loi, en l'office notarial de Gilles Heytienne à Noirmoutier-en-l'Île (85680), 2, impasse de la Fasson-Zac des Mandeliers, à La Roche-sur-Yon, dont le domicile a été élu à cet effet.

Le fonds de commerce est propriétaire du fonds de commerce à compter du jour de la signature Le dose. L'entrée en jouissance a eu lieu le 23 septembre 2019.

SELARL ABRIS & Associés  
7, rue du Palais, CS 48844  
79028 NIORT cedex

#### SARL ALAIN LAURENT

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7 300 euros  
Siège social :  
39 bis, avenue Charles-de-Gaulle  
OLONNE-SUR-MER  
85340 LES SABLES-D'OLONNE  
483 366 431 RCS La Roche-sur-Yon

#### CHANGEMENT DE GÉRANCE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2019, il a été pris acte de la décision de M. Olivier Didelot demeurant 8, rue du Moulin-Brûlé, 85800 La Fenouillère, de démissionner de ses fonctions de gérant de la société à effet du 30 septembre 2019, et il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention antérieurement publiée frappée de caducité.

Gérance :  
Ancienne mention : M. Olivier Beguier ;  
M. Olivier Didelot.  
Nouvelle mention : M. Olivier Beguier.

Pour avis.

#### AIR INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 50 000 euros  
Siège social : 59, rue des Roseaux  
Lotissement de la Raque  
85460 L'AIGUILLON-SUR-MER  
421 997 529 RCS La Roche-sur-Yon

#### GÉRANCE

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Fabrice Mauplier de ses fonctions de cogérant à compter du 23 septembre 2019 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis  
La Gérance.

#### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 1er septembre 2019, l'AGE des associés de la SARL R&D Energies au capital de 10 000 euros, siège social : 63bis, rue Nationale, Torfou, 49450 Sèvremoine, Siren 819 264 185 RCS Angers, a transféré le siège social au 60, rue de la Signeauderie, ZA Daunière Nord, 85600 Saint-Georges-de-Montaigu, à compter du 1er septembre 2019.

La société sera désormais immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon.  
Gérance : Julien Daviaud, 27, rue des Cicaudelles, 85600 Saint-Georges-de-Montaigu, Davy Raimbaud, 17, rue de l'Asson, 85600 Treize-Septiers.

Pour avis  
La Gérance.

#### CONSTITUTIONS

Suivant acte SSP du 11 septembre 2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée : TVC.  
Objet : la gestion, la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de droits sociaux ou d'obligations convertibles ou non, de fu-